L'écho de Montailloux

Bulletin communal de Présilly - numéro 59 - Décembre 2009

Numéro spécial rénovation de l'église

L'édito du Maire

Au Noël de l'an dernier, nous avions craint cette année 2009 qui s'annonçait bien mal, en pleine crise financière. Nous appelions de nos vœux un monde plus sage, plus juste, plus vrai. « La maison brûle et… »

L'année se termine avec des airs de reprise économique. Nous savons aussi que l'aspect social de la crise n'est pas terminé. Nous pouvons même craindre que les leçons n'aient pas pu être tirées des excès passés.

Grâce à notre situation transfrontalière la prospérité n'a pas fui notre région. Nous savons aussi, c'est la dure loi économique, que notre prospérité s'appuie sur des situations plus mauvaises dans le monde. Il faut en être conscient.

Ce temps de fin d'année, où nous aimons la convivialité, la douceur des retrouvailles familiales, doit nous faire apprécier notre chance et nous inviter à méditer sur l'avenir de notre terre. Jusqu'où allons nous la consommer ?

Dans notre commune la vie a continué : de nombreuses rencontres et fêtes, des travaux d'équipement et d'investissement, la vie qui coule…

Des joies et des peines dans nos familles, la vie qui serpente…

Des échecs et des réussites personnelles, la vie qui s'interroge…

Des remises en cause fondamentales, la vie qui souffre…

Des projets réussis, des naissances, la vie qui espère et qui chante…

A tour de rôle nous souffrons et nous espérons, nous pleurons et nous chantons… la vie est ainsi faite, la vie est bataille.

Bienheureux l'enfance de Noël, qui s'émerveille, la tendresse et la paix partagée.

Avec le Conseil Municipal, je vous souhaite de retrouver ces moments de plénitude ou de nostalgie, un temps unique dans notre hiver.

Joyeux Noël à tous et bonne année 2010.

Le maire,

Alain Bullat

Compte-rendu des conseils municipaux

Intercommunalité

- Projet d'extension de l'école : la vice-présidente du SIVU Beaupré a expliqué au Conseil municipal que les capacités d'accueil du SIVU, notamment à la cantine, arrivent à leur limite maximale. A cette situation existante s'ajoute les perspectives de développement de l'urbanisation des deux communes, qui devraient entraîner un accroissement du nombre d'enfants scolarisés. De ce fait, le SIVU envisage notamment d'agrandir la cantine scolaire, la salle de motricité et le dortoir des maternelles, ainsi que de moderniser la cuisine.
- Transformation de l'ARC en syndicat mixte : l'association régionale de coopération des collectivités du Genevois (ARC) avait pour mission de réfléchir à un schéma d'agglomération Franco-Valdo-Genevois à l'horizon 2030. Les partenaires concernés se sont engagés à la création d'une structure transfrontalière, personne morale de droit public dotée de la capacité juridique et de l'autonomie financière, qui sera chargée de la mise en œuvre du projet. L'ARC, en tant qu'association, ne pouvant adhérer à une telle structure, il est apparu nécessaire de la transformer en syndicat mixte. Le Conseil municipal a approuvé ce choix.
- Adhésion d'Annecy au SELEQ : le Conseil municipal approuve l'adhésion de la commune d'Annecy au SELEQ 74.

Eau

- Rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable : le rapport à été présenté au Conseil puis approuvé.
- Facturation de l'eau : afin de traiter équitablement les demandes en cas de facturation anormalement élevée, le Conseil municipal a décidé d'une règle applicable à chaque fois : La consommation retenue correspondra à un quart de la consommation relevée (correspondant à la part de l'eau achetée par la Commune à la Communauté de Communes), à laquelle sera ajoutée la consommation moyenne des trois dernières années majorée de 50 %. Cette règle peut se résumer par la formule suivante :

$$Fn = (Cn : 4) + \left(\frac{Cn-1+Cn-2+Cn-3}{3} \times 1{,}5\right)$$

Où Cn = consommation de l'année de facturation

Fn = facture de l'année

Acquisitions foncières

- Signature d'une convention avec l'Etablissement Public Foncier : le Conseil autorise le Maire à signer une convention avec l'EPF pour le portage financier d'un terrain situé à côté de la mairie, sur une durée de 4 ans.
- Achat de la porcherie : l'achat de la porcherie par la Commune est finalisé. Le bâtiment sera détruit début 2010.
- Aménagements du Chef-Lieu : la décision de principe d'engager les démarches pour faire déclarer d'utilité publique le projet a été prise.

Compte-rendu des conseils municipaux (suite)

Travaux

- Avenant au marché de travaux de renforcement de la colonne d'eau du Chef-Lieu : Les travaux, en raison de complications techniques, ont dépassé le montant prévu initialement. Le Conseil autorise le Maire à signer un avenant. Montant : 18 560,52 € HT (montant initial du marché : 215 000 € HT).
- Adoption du plan de financement des travaux d'enfouissement des lignes à Beauregard : la Commune approuve le plan de financement présenté par le SELEQ 74, sur les bases suivantes :

Tranche ferme :

Coût total des travaux : 290 291 € TTC

Participation du SELEQ : 127 406 €

Participation de la commune : 162 885 € + 8709 € de frais généraux

Tranche conditionnelle :

Coût total des travaux : 299 029 € TTC

Participation du SELEQ : 129 234 €

Participation de la Commune : 169 795 € + 8 971 € de frais généraux

Le remboursement de la participation communale se fera sous la forme de 20 annuités.

Voirie

- Fauchage des bords de routes : pour des raisons à la fois économiques et écologiques, le Conseil décide de ne plus procéder qu'à un seul fauchage des routes par an.
- Adoption du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics : ce document obligatoire identifie les lieux et équipements publics non-conformes aux règles d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, et propose des aménagements de mise en conformité.

Urbanisme

- Etude d'implantation d'une antenne téléphonique : la mairie a été contactée par une entreprise souhaitant étudier l'implantation d'une antenne pour téléphone portable sur la commune. La municipalité a rejeté l'idée d'implantation dans le clocher de l'église.
- Demandes de permis de construire :

M. CADAT, route de Beauregard, pour maison individuelle

- Déclarations préalables :

M. LAMBELET, 10, route du Tilleul, pour clôture

M. MEGEVAND, 529, route Chez Coquet, pour panneaux solaires

Mme GRISONI, 59, chemin de Bronnaz, pour balcon

M. DUFRENE, 70, chemin de Clairjoie, pour panneaux solaires

La vie municipale

Un point sur les travaux

Travaux réalisés

- Remplacement et extension de la colonne d'eau du Chef-Lieu :

Tout début juillet, l'entreprise Peron d'Aviérnoz arrive avec tout son matériel pour remplacer la colonne d'eau potable qui traverse le village et alimente toutes les maisons depuis 1926. Les travaux s'effectuent par tranches, avec des raccordements provisoires pour alimenter les habitants afin de diminuer au maximum la gêne occasionnée. Nous en avons profité pour poser des compteurs à chaque bout de la colonne et pouvoir contrôler les débits et les fuites éventuelles sur le réseau. Les travaux se sont déroulés sur deux mois, avec quelques inconvénients pour la circulation des riverains qui ont fait preuve de patience, qu'ils en soient remerciés.

- Monument aux morts

Le monument a été installé à proximité de la mairie. Une haie d'ifs cache le parking situé derrière, des massifs de fleurs habillent les côtés, et le sol en gravier gris fait un rappel avec le parvis de l'église. Le monument en lui-même a par ailleurs été nettoyé et les inscriptions restaurées.

Travaux en cours

Aménagement du carrefour Scie-Botte/Route d'Annecy : les travaux sont ralentis par la complexité et l'enchevêtrement des différents réseaux sous la voirie. Par ailleurs, la Communauté de Communes du Genevois profite du chantier pour intervenir sur le réseau d'assainissement. La réception sera donc retardée.

Travaux à venir

- Enfouissement des réseaux aériens à Beauregard : les travaux, qui devaient démarrer début janvier, ont été repoussés jusqu'au printemps dans l'attente d'une étude de faisabilité d'une desserte du Chef-Lieu par le gaz de ville.

Méli-mélo

Décorations de Noël

Cette année, il y a du nouveau dans les illuminations de Noël. La Mairie a commencé à renouveler ses équipements et a acheté des guirlandes basse consommation à LED.

Vous pouvez admirer ces guirlandes dans les sapins installés devant la Mairie, au bassin du Petit-Châble et à Beauregard.

Le bâtiment de la mairie est également décoré de la sorte.

Le reste des anciennes décoration sera changé progressivement, afin d'améliorer encore la qualité des illuminations tout en améliorant la sécurité et l'efficacité énergétique.

Appartement Petit-Châble

L'appartement communal situé au-dessus de l'école du Petit-Châble a changé de locataire cet automne. Le choix du nouvel habitant s'est fait en commission, sur un grille intégrant des critères sociaux.

Le loyer a été légèrement augmenté, et des travaux effectués pour réduire notamment les problèmes d'humidité.

Saviez-vous que…

… la pluviométrie à Présilly, cette année, est nettement inférieure aux années précédentes ?

2006 : 1013 mm/an

2007 : 1317 mm/an

2008 : 1510 mm/an

2009 : 977 mm/an (au 15 décembre)

La Mairie recrute…

La Mairie recherche une personne à mi-temps pour effectuer le nettoyage des locaux et participer au travail du service technique (bricolage, espaces verts…). Le poste est disponible à partir du 1er février. Envoyez un CV et une lettre de motivation.

- Le geste vert -

Connaissez-vous l'éco-conduite ?

L'éco-conduite est « un nouveau style de conduite basé sur une sollicitation modérée des organes d'un véhicule entretenu et adapté au besoin du conducteur dans le but de limiter les émissions de CO2 et la consommation de carburant. »

Il s'agit en fait de rouler moins vite, adopter une conduite souple, anticiper les accélérations et les freinages, passer rapidement à la vitesse supérieure...

Sachez qu'en roulant à 100km/h au lieu de 90km/h, vous consommez, selon votre véhicule, de 10 à 15% de carburant en plus.

En adoptant l'éco-conduite, vous pourriez économiser de 10% à20 % de carburant...

- un peu de civisme -

Pensons à la neige…

L'hiver est désormais bel et bien là. C'est l'occasion de rappeler que le trottoir n'est pas le lieu de stockage de la neige évacuée des allées privées. Les trottoirs doivent être laissés libres.

Par ailleurs, l'agriculteur qui effectue le déneigement pour la Commune ne peut pas se substituer à chaque habitant pour déneiger les propriétés privées.

Joyeuses fêtes et très bonne année 2010

Le Maire, le Conseil municipal et tous les agents municipaux vous souhaitent à tous de bonnes fêtes de Noël et une année 2010 riche en sourires et en émotions.

Dossier spécial église

Histoire de l'église

La vie de ce bâtiment ne fût pas celle d'un long fleuve tranquille.

Elle fut bâtie sur l'emplacement d'une église probablement très ancienne, beaucoup moins grande qu'actuellement. Elle entre dans l'histoire en 1209 grâce à un différend entre le décanat de Vuillonnex, dont elle faisait partie et la Chartreuse de Pomier. On la retrouve citée en 1412 lors d'une visite pastorale de Jean de Bertrand, évêque de Genève.

Sa reconstruction à la période sarde fût une suite de péripétie.

Alors que les murs du clocher atteignaient 51 pieds, soit 16,50 m, tout s'écroula. C'est aux petits matériaux qu'a été imputé cet effondrement. Les habitants n'avaient pas livré des pierres suffisamment grosses pour construire un édifice solide. Il fallut donc recommencer en utilisant de bons matériaux pour atteindre les 20 mètres de hauteur, au niveau de la corniche en pierre sous le dôme du toit.

Une partie des pierres furent apportées de Pomier : par une convention datant de 1836, le baron de Viry s'engage à faire conduire et transporter des pierres de taille prises, entre autres dans la chartreuse, "successivement dans la cellule habitée jusqu'à présent par le garde forestier". Au cas où la quantité de pierres serait insuffisante, les pierres manquantes seront "prises à la montagne et susdites propriétés de Mr Deviry en passant aux endroits les moins dommageables". Ceci étant pour les prestations en nature ou corvées auxquelles le comte, alors propriétaire de la Chartreuse, était tenu.

Ensuite, heureusement, tout se passera très bien (tout au moins pendant quelques courtes années) et l'église put être consacrée, le 13 octobre 1839, par Mgr Rey, évêque d'Annecy, conseiller d'Etat du royaume, assisté du curé Fleury, comme on peut le voir sur l'inscription figurant au-dessus du portail d'entrée.

Elle fût construite sous le règne de Charles Albert, roi de Savoie, pour le prix de 17 087,04 livres ce qu'il n'est pas possible de convertir en euros, tant le contexte est différent. Mais imaginez ce que pourrait coûter le même édifice s'il devait être construit actuellement. La construction fut financée par la commune, l'Etat sarde, Mgr de Thiollaz évêque d'Annecy et surtout l'abbé Greffier, curé de Carouge originaire du village, et les très nombreuses prestations en nature assurées par les habitants.

Une église Sarde

Elle est caractéristique des églises dites néo-classiques sardes dont beaucoup ont été construites ou reconstruites à cette époque. C'est une église-halle typique, caractérisée par des collatéraux de même hauteur que la nef centrale et couverts par le même toit que celle-ci. L'éclairage de l'ensemble est assuré par les hautes fenêtres des collatéraux dont le sommet est semi-circulaire. Il n'y a pas de transept. Le voûtement de l'église est très original : voûtes d'arêtes sur la nef centrale et, pour les collatéraux, voûtes en berceau par travée, disposées perpendiculairement au sens des nefs.

A l'intérieur on remarque des décors peints en trompe-l'œil, dont le faux marbre des colonnes de la nef, une Vierge en bois doré, les belles boiseries du chœur et les confessionnaux, un chemin de Croix peint à l'huile sur toile par un peintre de Turin assez réputé en Italie, un bénitier et des fonds baptismaux provenant peut-être de l'ancienne église ou de la chartreuse de Pomier. Modena a peint la fresque du chœur, ainsi que les toiles peintes sur les autels latéraux.

Les trois autels sont heureusement toujours en place. Le maître autel en marbre noir et blanc de Visile et les deux autres en marbre gris de St-Jeoire, les bases et chapiteaux des colonnes étant en albâtre blanc, ont été livrés en 1847 par les marbriers Magny et Cie.

Dossier spécial église

Histoire de l'église (suite)

Des ennuis à nouveau

Dès 1868-1869, apparaissent des fissures importantes dans les murs, alors que la sacristie s'était quasiment effondrée. Des remèdes sont apportés par la pose de clefs sur les murs de l'église. Mais, le plus étonnant, c'est que (je cite) "ces fentes doivent être attribuées en grand partie à l'explosion des mines faites pour extraire les pierres qui se trouvaient dans les fondations de la sacristie". En 1871, on incriminait aussi les peupliers situés au nord et à l'est de l'église.

Ce n'est que par la construction, en 1884, de deux puissants contreforts à l'est et au nord de l'église, avec des fondations de 3,20 m de profondeur et 3,40 m de côté que le problème fut réglé, même si de petites fissures apparurent plus tard, ne mettant plus en péril le gros œuvre. Retrouvés aux archives départementales à Annecy, les plans détaillés des contreforts et de leur structure a beaucoup intéressé les architectes et professionnels chargés de la rénovation actuelle des extérieurs de l'église.

Les cloches

Le clocher est accolé à l'église au niveau du chœur qui est en hémicycle. A l'origine, il n'y eut qu'une seule cloche, datée de 1655, qui porte le nom de son donateur, le comte de Montmort. Pourquoi et comment cette cloche est-elle arrivée à Présilly ? Mystère pour l'instant. En 1859 on commanda une 2e cloche chez Paccard, la grosse cloche de 800 kg. Le parrain en fût le Révérend Georges Greffier, curé de Sixt et la marraine dame Augustine Jacquet née Borgel, tous de Présilly, en présence de Rd François Vallet, curé, et Jean Mégevand, syndic.

L'horloge

En 1884, l'horloge fut installée au clocher par Bailly-Comte, de Morez, avec 3 cadrans. Ce fût un événement considérable. Financée en partie par souscription publique (75 souscripteurs), elle sonnait l'heure, la répétition de l'heure et la demi et fut réceptionnée par Robert Barth, horloger à St Julien qui précisa que cette horloge était parfaitement exécutée, avec de bons métaux, pour une longue durée.

Brûlons les étapes pour l'arrivée, le 11 juillet 1948, d'une 3e cloche pesant 200 kg, la "Marie-Josèphe" – du nom des marraine et parrain – bénie par trois évêques, Mgr Auguste Cesbron, évêque d'Annecy, Mgr Socquet, originaire de Crest-Volland et Mgr Duval de Chênex, en présence de M. l'abbé Gal, curé et de Albert Déprez, maire.

Dès 1948, le conseil municipal demande l'électrification des sonneries des cloches. Ce fut un progrès très important car, précédemment, c'était Joseph Dairain qui, pendant des années, se rendait au clocher pour assurer toutes les sonneries, notamment les angélus. De plus, il réglait et remontait l'horloge. Il mérite qu'on lui rende un grand hommage.

Quant à l'horloge, elle fut remplacée par des commandes électriques, en 1981, ce qui soulagea Joseph Vuilliet qui avait pris la succession de Joseph Dairain pour remonter et régler l'horloge chaque semaine. Qu'il en soit aujourd'hui remercié.

St Clément, patron de la paroisse

Il est intéressant de remarquer la fresque réalisée sur la voûte du chœur par Modena en 1936 qui représente le martyr de saint Clément, le patron de la paroisse.

Qui était saint Clément ? Il seconda les apôtres dans la prédication de l'Evangile et devint pape en l'an 91, 3e successeur de saint Pierre. Il fut exilé pendant une vingtaine d'années pendant lesquelles il continua ses prédications ce qui ne plaisait pas à l'empereur Trajan qui le fit jeter à la mer, une ancre attachée autour du cou. Il est célébré par les marins mais aussi, aujourd'hui, par les habitants de Présilly.

François DEPREZ

Dossier spécial église

Un chantier de 6 mois

Après une longue gestation commencée par la municipalité précédente, les travaux de rénovation de l'église débutent les premiers jours de mai, par le montage de l'échafaudage sur toute la périphérie du bâtiment et au sommet du clocher. Ensuite a commencée l'intervention du charpentier qui a remplacé toute la couverture avec de la tuile de Bardonnex, sur une sous-toiture qui assure l'étanchéité à la neige poudreuse. La charpente du clocher a été mise à nue afin d'être renforcée, et ensuite recouverte en zinc quartz comme il l'était auparavant.

Parallèlement, l'électricien a mis en place tout l'éclairage par des lampes à LED. S'en est suivi le démontage partiel de l'échaudage pour commencer les travaux du parvis, y compris le démontage du monument aux morts, pour un transfert face à la mairie.

La pose du mur de soutènement blanc a été assez spectaculaire car il a fallu utiliser une grosse grue qui a nécessité le barrage de la rue pendant deux jours.

Le mois de juin voit également l'intervention du façadier qui décrépit l'ensemble des murs et commence par un crépissage de garnissage des pierres avant enduit de finition. Le serrurier profite de l'échafaudage pour remplacer les vitrages de protection des vitraux.

Après les vacances, les travaux reprennent particulièrement autour de l'église, par la pose des cornières qui délimitent le béton désactivé utilisé début novembre.

Mais les travaux de finition du clochers traînent, le charpentier prend beaucoup de retard, et finira de justesse pour l'inauguration par le remplacement de la porte d'entrée, qui est très jolie.

Nous avons juste à déplorer l'inondation du cœur côté clocher et de la sacristie lors des pluies de juin, à cause d'un mauvais bâchage du toit, mais dans l'ensemble nous pouvons remercier les entreprises pour leur travail, et tous les voisins pour leur patience durant ces travaux. Après l'inauguration, le 22 novembre, la vie a repris son cours, comme les horloges et les cloches.

Guy VIGNY

Une inauguration pluvieuse mais réussie

Inauguration de l'église : 22 novembre

Nous attendions tous avec impatience et inquiétude à la fois cette journée du 22 novembre 2009. Son organisation nous paraissait complexe et exigeait la mobilisation de tellement de bonnes volontés. Eh bien, grâce aux efforts et la participation de TOUS (municipalité, paroissiens, habitants de Présilly et d'ailleurs) tout était prêt et tout s'est bien passé.

Après la messe concélébrée par Monsieur le Curé, les prêtres Gal et Guret avait lieu l'inauguration des travaux de l'église ponctuée par les discours de Monsieur le Maire, Monsieur le Curé, Monsieur Déprez et Monsieur Birraux notre député. Monsieur Bullat invitait alors l'assistance à rejoindre le chapiteau dressé devant le presbytère pour le vin d'honneur.

Sous la pluie, de nombreuses personnes rejoignirent ensuite la salle polyvalente pour le repas paroissial. Pour respecter la tradition de la vogue, tripes et boudins étaient au menu, avec bien sûr les excellentes rissoles de Denise. Un jeune accordéoniste permit aux danseurs de s'en donner à cœur joie. L'ambiance était chaleureuse et les participants dans leur grande majorité se montraient satisfaits.

Merci encore à tous les acteurs de cette fête très réussie et…… à l'année prochaine.

Marie Claude DECHAMBOUX

Dossier spécial église

La vision de l'architecte

Rénover un objet patrimonial demeure toujours un exercice de style intéressant et complexe. La restructuration de L'Eglise de Présilly et de ses abords mettait en exergue plusieurs problématiques. La première consistait à ré-identifier cet objet comme élément caractéristique du paysage urbain et paysager communal dans le bassin du Genevois, au même titre que la mairie récemment rénovée. La seconde consistait à redonner une identité propre à l'objet en le nettoyant de toutes les adjonctions effectuées au cours du temps (monument aux morts à requalifier à un endroit plus approprié, croix à déplacer, garage à démolir, végétation à épurer…). Enfin, la troisième consistait à remettre le piéton au cœur du parvis de l'Eglise.

Nous avons donc entrepris les travaux de réfection de façades et de toiture de l'édifice. Les crépis ont été refaits, les tuiles en écailles ont été changées et réalisées suivant un panachage spécial élaboré avec la tuilerie de Bardonnex (ou plus de 90% de la terre utilisée provient du site d'extraction même). Les enduits de façades sont respirants à base de chaux, de liants et de sables du Rhône de teinte gris cendré. La toiture en zinc quartz du clocher a été refaite par des tuiles métalliques en forme de losange, pliées en format 20cm par 40cm, puis assemblées une par une sur le dôme du clocher.

Une fois l'objet « Eglise » remis en valeur, un important travail a été réalisé sur les revêtements de sols extérieurs. Les surfaces en enrobés ont été réduites au maximum. Affectées aux circulations des véhicules, elles ont été placées uniquement aux extrémités du site.

Les cheminements piétonniers ont été traités en béton désactivé avec des granulats de teinte identique à celle de la façade. Le béton désactivé est un dallage classique en béton armé sur lequel est projeté par pulvérisation un désactivant (sans solvant ni acide) sur la surface fraiche du béton ; ensuite la laitance surfacique est enlevée le lendemain par un nettoyage à l'eau haute pression. Le parvis a été également re-profilé et réalisé avec un mélange de béton désactivé et des lames de largeur variable (identifiables à une forme de partition musicale) en béton teinté noir. Cette disposition a renforcé le caractère axial et symbolique de la façade principale. La composition du parvis est également renforcée par des murs épais de plus de 40cm en béton blanc qui viennent définir clairement le périmètre du parvis. Ces ouvrages en béton blanc sont dans une tonalité très proche des pierres d'angle du bâtiment de l'église.

Enfin, pour accentuer les contrastes, le reste des revêtements de sols est traité par des graviers concassés de teinte gris anthracite en provenance d'une carrière de Reignier. Un soin tout particulier a été également apporté pour cacher sous ce gravier tous les éléments techniques disgracieux (regards divers et variés, boites de prises, citerne gaz, alimentations d'eau….).

La mise en lumière de l'édifice a été réalisée à base de LEDS très peu consommatrices en énergie. Son principe est d'éclairer de manière complète et homogène aussi bien les toitures que les façades de manière à rendre l'église identifiable dans son entièreté depuis les communes environnantes. L'utilisation de ce type de source lumineuse répond également à notre volonté de mettre en œuvre un éclairage doux, sobre et mesuré qui reste à l'échelle du village. Le volume imposant de la toiture a reçu des luminaires de teinte chaude pour la toiture tuiles et des luminaires de teinte plus froide pour la toiture en zinc. Les éclairages de sols sont également de teinte froide pour les murs et teintés verts pour les platanes du parvis.

En conclusion, un objet d'une telle qualité n'existe aussi que par la mise en valeur de son contexte et par un traitement architectural certes contemporain, mais demeurant sobre et épuré.

Rénover veut dire embellir. Il veut dire également révéler; c'est-à-dire simplement renforcer ce qui existe déjà et qui ne demande qu'à réapparaitre.

Philippe DESPRES

Dossier spécial église

Le mot du Maire

On m'a posé cette question légitime et un peu étonnante : pourquoi entreprendre la rénovation d'un bâtiment qui n'a plus la même fonction que par le passé ? La réponse est simple et multiple :

- l'église est un bâtiment communal
- l'église est l élément central du patrimoine bâti de toutes les communes. Lorsque vous allez en vacances et que vous déambulez dans les villages, vous allez visiter les églises qui portent une histoire, une architecture, qui révèlent un caractère local. La notre est une église typiquement sarde.
- l'église est le point focal de notre paysage rural. De loin celle de Présilly est remarquable.
- L'église est le symbole, avec la mairie, de notre capacité à vivre en communauté.
- L'église, avec un E majuscule est le berceau de l'humanisme occidental.

- Et tant qu'à être dans les symboles, le clocher est le signe de la verticalité. Nous avons, me semble-t-il, bien besoin de ce rappel à notre société tellement horizontale.

Je voudrais maintenant rappeler que l'entretien du bâtiment et de sa place a été assuré depuis de nombreuses années par tous les conseils municipaux et les maires successifs. Qu'ils en soient tous ici remerciés.

Certains se souviennent de la rénovation intérieure et de l'aménagement du Monuments aux Morts, réalisés il y a maintenant de nombreuses années sous la conduite de Paul Brand et de ses conseillers.

Puis ce furent les aménagements de la place, des murs de soutènements et la transformation du Presbytère en logements sociaux.

Ces dernières années, les longues études préliminaires ont permis de constituer le dossier de financement.

Elles ont été conduites successivement par François Déprez et Jean Pierre Pardoen, Jean Pierre que je remercie pour la qualité des dossiers produits.

Aujourd'hui, le travail est donc terminé.

Le nouveau crépissage extérieur reflète bien la force des bâtiments anciens et rehausse encore l'édifice sur son promontoire. Le clocher a été rénové, consolidé de l'intérieur, nettoyé, le vieux mécanisme de l'horloge sauvé de l'oubli et des pigeons, le toit refait à neuf, l'éclairage repensé, l'accès au cimetière facilité, la croix restaurée, la place de l'église transformée en parvis. Je le trouve à la fois réussi, à la fois innovant, tout en restant dans le ton de la discrétion.

Cette rénovation, bien entendu va changer quelques habitudes d'accès et de stationnement. Mais d'autres projets sont en préparation qui viendront compléter l'organisation locale.

Ont apporté leur soutien financier ou technique :

- la société ADELAC, dans le cadre du 1% paysage. La participation est à hauteur de 250.000 euros.

- notre Conseiller général Georges Etallaz qui nous a obtenu des aides non négligeables du Conseil général dans le cadre de l'aide au bâtiment communaux.

- notre Député, Claude Birraux qui a apporté une aide personnelle sur des fonds parlementaires.

Je me dois de remercier ceux qui ont programmé et réalisé le travail :

- Le cabinet d'architecture DMA de Neydens, qui a adapté à plusieurs reprises le projet de travaux. Il a proposé les choix fondamentaux de la rénovation, s'est adapté aux nombreuses modifications intervenues. Je l'en félicite.

Dossier spécial église

Le mot du Maire (suite)

- Les entreprises naturellement qui dans leur ensemble ont fourni un travail professionnel, même s'il y eut quelques défaillances fâcheuses.

- Tous les responsables et chefs de chantier qui ont mis les bouchées doubles pour terminer dans les temps et aussi les ouvriers et les professionnels du bâtiment qui ont mis leur peine, leurs bras et leur savoir faire au service de cette réalisation.

- Je mentionne le nouvel éclairage du toit et du clocher qui bien que très lumineux sera plus économe en énergie grâce à l'installation de Leds, mise en place par l'entreprise Granchamp. De nuit ce sera remarquable.

- Je voudrai aussi remercier les riverains les plus proches qui ont bien entendu subi les nuisances du chantier et notre collègue Guy Vigny qui, professionnel du bâtiment, a suivi au quotidien, le chantier en détail et de haut en bas.

Le coût de cette opération s'élève avec les compléments indispensables et inévitables à 600.000 € HT.

Grâce aux aides importantes obtenues, cet investissement a pu se faire quasiment sans emprunt et ne pèsera donc pas à l'avenir sur les charges de la commune.

Enfin, vous nous avez déjà interrogé sur la rénovation intérieure de l'église. Il y a aussi à faire à l'intérieur. L'intérieur est de style et d'architecture Sarde, c'est aussi notre patrimoine. On ne laisse pas un patrimoine se dégrader. Vous savez aussi que cette rénovation concerne plus directement la paroisse.

888888888888888888888888

Dans une journée comme celle là, il nous faut aussi parler d'autres choses que d'argent et élever un peu notre regard.

Nous aurions pu nous souvenir des assemblées du dimanche matin, il n' y a pas si longtemps, et des sorties de messes sous les platanes, et du passage rituel au bistrot pour les hommes, alors que les femmes se dépêchaient d'aller préparer le repas familial.

Nous aurions pu y associer la vie communautaire civile et reparler de la fruitière juste en contrebas, fruitière qui servait de lieu de parole au quotidien et résonnait des nouvelles locales.

Bref nous aurions pu parler, des temps anciens que… *les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître…*

Nous avons la chance d'avoir une longue histoire. Qui a dit : *Un peuple sans histoire est un peuple sans avenir ?*

88888888888888888888

La vie collective sans partage, sans échange, sans respect des règles démocratiques, sans participation est une vie squelettique. Je vous invite donc à ne pas abandonner la pensée collective.

Cette église est le signe d'une histoire calme, d'un monde plus équilibré, d'une vie sociale plus lente, plus rude aussi, où tout n'était pas rose non plus. Nés ici ou ailleurs, nous sommes les enfants de ce pays. En ce sens nous devrions en rester les paysans, au sens étymologique du mot, acteurs de ce territoire, tout en devenant citoyen du monde. Le grand écart quoi !

Vous allez participer tout à l'heure au repas de la vogue, avec ses particularismes, manger les tripes ou le boudin, savourer les rissoles (merci Denise). Voilà de petits signes à préserver pour marquer le type de société que nous voudrions sauvegarder : celle de la proximité, de la convivialité, de la connivence partagée, de l'enracinement dans une culture, bref du bonheur réconcilié avec la simplicité.

Nous sommes le fruit de la terre et du travail des hommes, et de leur bataille aussi…

Nous sommes les héritiers et les gestionnaires d'une histoire vivante. Vous connaissez cette parole de St Exupéry :

Nous n'héritons pas la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants.

La rénovation de cette église en est quelque part le symbole.

Intercommunalité

SIVU Beaupré

Ce début d'année scolaire a vu le nombre d'enfants inscrits à la cantine encore augmenté pour atteindre 180 certains jeudis du mois d'octobre. C'est un record et les records sont faits pour être battus mais les murs de la cantine ne sont pas extensibles et le temps du repas est incompressible. L'idée pour répondre à ce défi est donc d'agrandir. Et vu le nombre de nouveaux logements prévus sur nos communes de Beaumont et de Présilly, la commission de restructuration réfléchit pour ne pas agrandir sans tenir compte de tous les paramètres. L'école maternelle subira ainsi elle aussi des modifications tandis que l'école primaire ne devrait pas changer, son vivier d'espace étant dans un futur conséquent suffisant.

Le grand choc en ce début d'année pour les enfants mangeant à la cantine a été l'arrivée d'un nouveau prestataire alimentaire respectant au mieux le cahier des charges établi par nos ministères de tutelle, basé sur le grenelle de l'environnement et obligatoire en horizon 2011. Nous avons juste pris de l'avance pour faire dès maintenant bouger les fournisseurs sur cet enjeu majeur dixit Mme Bachelot : la fin de la « mal bouffe » à la cantine. Le changement est difficile mais nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir en concertation étroite avec notre prestataire pour faire de cette cantine un lieu agréable où il fleure bon bien manger.

Le nombre d'employées est resté stable cette année avec cependant des départs et donc des arrivées. Nous souhaitons bon vent à celles qui nous ont quittés et bienvenues à celles qui nous ont rejoints. Nous en profitons pour féliciter toutes les employées qui font un travail irréprochable.

Nous tenons aussi à féliciter tous les membres de l'école (employées du SIVU, professeurs des écoles) pour leur action de formation envers de jeunes stagiaires habitant nos communes. Nous regrettons néanmoins de ne pas pouvoir accéder à toutes les demandes de stage qui sontde plus en plus nombreuses.

Tous les enfants du canton du cycle 2 (grande section, CP et CE1) auront le même niveau en natation avant d'arriver au collège car toutes les communes du canton ont accepté de faire un effort financier important pour permettre à ces enfants de profiter du nouveau site aquatique ouvert à Neydens

Pour clore cet article, nous voulons remercier l'APE pour toutes les manifestations qu'elle réalise et dont le but est de financer les actions menées par le corps enseignant pour les enfants. Nous souhaitons bonne réussite à la nouvelle équipe dirigeante.

Véronique BLONDIN et Christophe SEIFERT

Vice- présidente et Président du SIVU

Maison du Salève

Pensez à l'éco boutique…

La Maison du Salève propose aux visiteurs des produits leur permettant d'approfondir des sujets abordés dans les expositions, des souvenirs de leur visite et des articles en adéquation avec l'éthique et les engagements de la maison.

En choisissant de ne soutenir que des producteurs engagés dans le respect des modes et matériaux de production durables, la Maison du Salève reste en accord avec son souci de promotion du développement durable et de la sensibilisation à l'environnement.

Venez donc découvrir les produits proposés : livres, produits du terroir, cartes, décoration…

Ouvert du mercredi au dimanche de 14h à 18h

Interccommunalité

Le beau jardin de la Maison du Salève

Plus qu'un jardin c'est « l'espace Mikerne » qui vient d'être aménagé dans un cadre magnifique autour de la Maison du Salève, à Présilly. Il s'agit d'un espace de détente et de découverte ouvert à tous gratuitement et accessible aux personnes à mobilité réduite.

Dès l'entrée, un jardin de fleurs vous accueille et vous invite à découvrir la flore du Salève, quelques aromatiques et des prairies fleuries.

Fidèle aux lieux, le Syndicat Mixte du Salève qui gère le site a créé un verger haute-tige de variétés locales (le nom du site pourrait venir du patois *kerne*, la poire à cuire, *Mikerne* signifierait « au milieu des poiriers »). A côté des arbres fruitiers, des jeux en bois permettent aux enfants de tester leur équilibre sous le regard des parents.

En poursuivant l'ascension comme vous le feriez au Salève, une terrasse panoramique offre une magnifique vue sur le Genevois et le Salève. Une pose au pied du vénérable poirier invite à la contemplation et à la méditation ; il faut dire que nous sommes dans le domaine des chartreux de Pomier…

Les plus aventureux prendront encore un peu de hauteur en traversant le jardin géologique où poussent des plantes d'éboulis et de rochers. Attention où vous mettez les pieds !

Les cinquièmes rencontres des vergers traditionnels Vuache-Salève

Pour la cinquième année consécutive, le Syndicat Mixte du Salève et le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache ont donné rendez-vous au grand public comme aux passionnés de vergers traditionnels dans l'exploitation arboricole du GAEC du Fort l'Ecluse à Chevrier.

Cela a été l'occasion de faire se rencontrer le monde des amateurs de vergers de plein vent avec celui des producteurs de fruits. La journée a attiré un public nombreux qui a assisté aux démonstrations de taille, de plantation et a pu visiter l'exploitation de la famille MARMILLOUD.

Nombreux étaient les participants ayant suivi avec intérêt les minis conférences proposées par des passionnés et fins connaisseurs sur le rôle des abeilles pollinisatrices (Pierre Marigo) ou encore sur le lien entre nos oiseaux et nos vergers (lpo74). S'ensuivit une table ronde ou chacun s'est s'exprimé sur la problématique suivante « vergers traditionnels suisses et français, un avenir commun ? ». Elle a donné lieu à des discussions riches, ouvrant des perspectives de collaboration avec les producteurs de fruits ainsi qu'avec le canton de Genève.

A l'intérieur, dans les entrepôts qui sentaient bon la pomme, les exposants et les producteurs du terroir du Vuache ont répondu aux questions d'un public intéressé et intéressant. Les Croqueurs de pommes venus avec leur collection de 200 variétés ont identifié beaucoup de fruits apportés par les particuliers dont certains vont nécessiter une analyse plus approfondie. La Maison du Salève, avec l'animateur Frédéric, a proposé aux enfants de fabriquer un jouet avec des fruits des bois et du verger.

Côté chiffres : 160 repas autour de la pomme ont été servis, 300 rissoles et 150 pains à l'ancienne vendus, 200 kg de fruits apportés par des particuliers ont été pressés et 200 bouteilles de jus ont été vendues par la chorale du Vuache qui a poussé la chansonnette en guise d'apéritif.

Ces journées deviennent un rendez vous d'automne pour les habitants du territoire Salève et Vuache et nous vous donnons donc rendez vous l'année prochaine dans une des communes adhérentes au syndicat mixte du Salève.

Denis GENOUD

Ca s'est passé à Présilly

- **Repas du CCAS : 11 novembre**

Cette année encore, le repas du CCAS s'est déroulé le 11 novembre. La douceur exceptionnelle de cette journée automnale, la bonne humeur de nos invités, la participation joviale de notre fidèle accordéoniste, un savoureux repas, tous ces éléments étaient réunis pour réussir une chaleureuse rencontre.
Un clin d'œil à notre ami Edouard qui nous a fait partager son dynamisme et sa bonne humeur.

Malou Tremblet

- **Cérémonie traditionnelle du 11 novembre**

Pas si traditionnelle ! Car ce fût l'occasion d'inaugurer le nouvel emplacement du monument au mort déplacé depuis la restauration du parvis de l'église. Nous avons apprécié la réfection du monument ainsi que l'aménagement de ses abords.

Alors que, pour la première fois, un chef de gouvernement allemand participe à un 11 novembre, nous autre a Présilly avons accompli notre devoir de mémoire envers ceux qui se sont battus pour l'indépendance et le droit d'inventer le France.
Suite a une présentation du sens de cette commémoration par monsieur le Maire, deux lettres de poilu écrivant à leur famille ont été solennellement lues. S'ensuivit le dépôt de gerbe par monsieur le Maire puis chaque enfant, pendant qu'était énumérer les noms, s'est présenté avec une rose devant le monument en signe de reconnaissance envers leurs aînés de la commune morts pour la France.
La cérémonie s'acheva par notre hymne national puis chacun était convié à venir boire le verre de l'amitié offert par la mairie.

- **Le Club des Aînés à la Maison du Salève : 19 novembre**

L'après midi du 19 novembre nous nous sommes retrouvés à la Maison du Salève.

Les personnes qui ne la connaissaient pas, ont eu le plaisir de découvrir l'exposition permanente grâce à la visite guidée. D'autres ont regardé une partie des vidéos dont les témoignages d'un berger, d'un carrier, des grimpeurs et écouté les contes dits par François Genoud. Après un petit tour à la boutique, l'après midi s'est terminé par un goûter convivial dans la salle hors sac.

Bientôt à Présilly

Les vœux du Maire : 15 janvier

Les traditionnels vœux du Maire se dérouleront le vendredi 15 janvier, à 20 heures dans la salle des fêtes. Ce sera l'occasion de faire un bilan sur le travail effectué en 2009, sous la forme d'un diaporama, et de présenter les projets 2010. Suite à cet échange, une petite animation sera proposé tandis qu'un vin d'honneur sera offert aux habitants.

Etat-civil

Naissances

- Lyz CICLET, fille de Martial et Laury est née le 6 novembre 2009

Infos pratiques

Ecole Beaupré

École maternelle :	04 50 04 47 43
Ecole primaire :	04 50 04 59 58
Secrétariat :	04 50 04 47 04

Permanences :

	SIVU Beaupré	Tickets cantine
Lundi	8h30 à 11h00	8h30 à 9h00
Jeudi	16h00 à 18h00	

La Mairie

97, Route du Bé D'Lé
74160 Présilly

Téléphone : 04 50 04 42 50
Télécopie : 04 50 04 55 61
Messagerie : mairie@presilly.fr
Ouverture au public :
Lundi de 11h à 12h
Mercredi de 9h à 12h
Jeudi de 16h à 19h

Etablissement d'accueil de la petite enfance à Viry

« Au pays des p'tits pioux »
Immeuble Les Capucines
157, Les Prés Bois
74580 Viry
04 50 04 76 84
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Centre de loisir Récréa

88, route du Petit Châble
74160 Présilly
04 50 38 52 83

Déchetterie intercommunale de Neydens

Téléphone : 04 50 04 41 67
Ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 18h00

MJC de Viry

BP 17
437, rue Villa Mary
74580 Viry
04 50 04 84 13
mjcviry74@yahoo.fr

téléphones utiles

pompiers 18 **SAMU** 15 **Gendarmerie** :17

Hôpital de St-julien : 04.50.49.65.65 **Centre anti-poison (Lyon)** : 04.72.11.69.11